



LE CHARMANT SON

N° 86
Janvier 2012

JOURNAL D'INFORMATION, D'HUMEUR ET D'OPINION DE L'UNION
SNUI-SUD TRESOR SOLIDAIRES ISERE

**L'UNION SNUI-SUD TRESOR SOLIDAIRES 38
VOUS PRESENTE SES VOEUX POUR L'ANNEE 2012**



EDITO

Comme vous pouvez le remarquer, cette année il n'y a qu'une seule bouteille de champagne (et peut être même de mousseux) en couverture de ce Charmant Son.

Et oui c'est la crise !!! Mais la crise pour qui ?

La bourse a effectivement baissé de 17% sur l'année, mais qui y a perdu ?

D'une part les petits porteurs (à qui on a fait miroiter la magie de la bourse) qui ont réellement eu besoin de leur argent, car en bourse il y a une règle : on ne peut perdre que si l'on vend. Pour les autres (notamment les fonds de pension), et sans même parler de ceux qui spéculent « à découvert » : aucune perte réelle. Et même un gain à venir par la possibilité d'acquérir à vil prix (parfois la société n'est même plus valorisée au 10ème de ses actifs, cf Air France) des titres qu'ils souhaitent vendre plus tard avec une plus-value grassouillette.

D'autre part, l'ensemble des citoyens auxquels on explique qu'ils devront, pour le bien de la communauté, se serrer la ceinture. On essaie de faire passer l'idée (et malheureusement, à force de matraquage, certains commencent à y croire) que la protection sociale ne doit pas être un droit, mais un luxe que seuls ceux qui en ont les moyens peuvent s'offrir (déremboursements des médicaments, recul de l'âge de départ en retraite, surtaxe des mutuelles, volonté de réduire les allocations chômage, allocations sociales non réévaluées, TVA sociale qui n'a rien de social, etc...). Derrière tout ça, une volonté de libéralisation totale de tous les services, dont les services publics qui n'auraient dès lors de public que le nom.

Et on voit poindre derrière tout ça le retour en force de l'antienne néolibérale des fonctionnaires coûteux et bourrés de privilèges indécents que l'on doit réduire par tous les moyens possibles (gel des traitements, journée de carence, augmentation des cotisations pour pension, stigmatisation de la prime de fusion par la cour des comptes, etc...). En année électorale, n'en doutons pas, la petite musique risque de devenir une ritournelle.

Déculpabilisons !

Nous sommes mis à contribution en tant que citoyens, puisque les mesures générales nous concernent tout autant que les autres, mais nous contribuons aussi en tant que fonctionnaires (entre autre, en plus des mesures citées plus haut : mobilité supprimant la garantie d'emploi, baisse drastique des effectifs et le corollaire des dégradations des conditions de travail, merci la RGPP !!!).

Nous n'aurons bientôt plus que les devoirs, sans qu'il ne reste un seul droit, sauf celui d'être pointés du doigt. Alors ne faisons pas profil bas, montrons notre attachement à un service public de réelle qualité plutôt que de « qualité » statistique. Réclamons le droit d'exercer notre métier dans des conditions « normales » à défaut d'être idylliques, dans une ambiance sereine.

Alors ne baissons pas les bras, continuons à nous faire entendre, à revendiquer et à défendre nos métiers tels qu'ils devraient s'exercer, afin de leur redonner du sens.

Alors, on vous souhaite à tous une bonne année !!!

mais il faudra certainement agir avec force et conviction afin qu'elle le soit

ACTION DU 5/1/12 JOUR DU CTL SUPPRESSIONS EMPLOI

L'Union SNUI Sud Trésor Solidaires 38 appelle les agents de l'Isère à une journée de grève le 5/1/12 pour dénoncer les suppressions d'emplois prévues pour 2012, ainsi qu'à un rassemblement à Belgrade à 9h00.

Malgré une météo très défavorable et un contexte syndical délicat, une bonne trentaine d'entre nous étions présents au rendez-vous.

Suite à l'envahissement du CT, un dialogue s'est engagé avec les représentants de notre administration sur la situation catastrophique des effectifs et des conditions de travail insoutenables qui en découlent. Après notre intervention, de nombreux collègues de toutes structures de la filière fiscale ont pu faire l'état des lieux réels de ce qu'ils vivent au quotidien. Force a été de constater le décalage croissant entre le vécu des agents et la vision hiérarchique au travers des indicateurs... En effet, M BONEL a de nouveau précisé que l'on pouvait encore faire des « gains de productivité », le terme ayant d'ailleurs provoqué des réactions immédiates. Par la suite ils se sont efforcés à nous démontrer que l'informatique permettait de dégager ces fameux gains, mais malheureusement, comme un collègue leur a fait remarquer, ce progrès technologique se traduit à la DGFIP par l'utilisation croissante d'applications n'ayant aucune inter activité entre elles, chacune générant son lot de listings à apurer et donc des charges de travail supplémentaires...non quantifiées !

L'administration ne prévoit que le temps gagné avec la mise en place de nouvelles applications et évalue les suppressions d'emploi qui pourraient en découler. Cela s'appelle « mettre la charrue avant les bœufs » !

Pour Mme DE GENTILE (Directrice du pôle gestion fiscale) les habitudes des contribuables ont changé et la DGFIP doit s'y adapter. Pour l'Union c'est la DGFIP qui a changé et de ce fait certains contribuables peu scrupuleux se sont très très bien adaptés à ce changement ...

Rappelons que la modernisation de l'informatique à la DGFIP s'appelle le projet Copernic et qu'il a déjà coûté 3 milliards d'euros en moins de 10 ans ... ça en fait des emplois !



MUTATIONS NATIONALES

Cette année, la date limite de dépôt est le 23/01/12.

Si vous rencontrez des problèmes, si vous avez des interrogations, Sylvie KAMINSKI sera présente au local (CFP Grenoble) pour vous aider aux jours et heures suivants : le Jeudi 13/1 de 9h à 12h, le Lundi 16/1 de 14h à 17h30 et le Jeudi 19/1 de 14h à 16h30.

Pour les extérieurs vous pourrez également la joindre par téléphone au 04.76.39.39.90 lors de ces permanences.

Vous pouvez aussi nous joindre par mail
snuisudtresor.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr

Pensez bien à nous faire suivre le double de votre demande avec vos coordonnées personnelles.

AGRESSIONS ET BRAQUAGES A LA DGFIP...

L'Union rappelle régulièrement à la Direction les problèmes de sécurité pour les agents des Finances Publiques, se rajoutant aux nombreux autres risques auxquels sont malheureusement soumis ces derniers. Mais nous avons souvent l'impression que nous ne sommes pas pris au sérieux... ou tout au moins peu entendus.

Malheureusement l'actualité nous a tristement donné raison... En effet une agression à main armée a eu lieu mardi 10 Janvier vers 11 h à la Trésorerie du CHU de Grenoble .

Au guichet de la trésorerie du CHU, une personne armée, en menaçant un usager s'est fait remettre l'encaisse de proximité (environ 1 700 €) et a pris la fuite.

D'après la Direction, aucun préjudice physique n'est à déplorer parmi les agents, l'usager quant à lui a été conduit à l'hôpital.

Le préjudice psychologique est bien évidemment à prendre en compte, et une cellule de soutien devrait être mise en place. Malheureusement cette dernière ne le sera que si les agents en font la demande...

L'union se rendra sur place afin d'apporter son soutien aux collègues du site et de constater par lui même que tout a été mis en place pour que les agents puissent « exorciser » au mieux cette agression et retravailler dans les meilleures conditions physiques et psychologiques possibles.

Autre département... même situation !

Une agression a également eu lieu au CFP de Suresnes le même jour.

Des collègues ont été agressés physiquement (gaz + coups).

Vers 15H25, deux hommes, masqués par des casques de moto, gantés et armés d'une bombe lacrymogène en forme d'extincteur, pénètrent dans le service.

L'un des deux hommes parvient à s'emparer d'une caisse contenant 10.000 euros en espèces.

Pour couvrir leur fuite, les deux hommes dégoupillent la bombe lacrymogène.

Deux des collègues présents, incommodés par le gaz, ont été transportés à l'hôpital

.

COMMUNIQUÉ UNITAIRE



POUR L'EMPLOI, AGIR À LA DGFIP !

Les syndicats de la DGFIP considèrent qu'il y a urgence à agir pour stopper immédiatement les suppressions d'emplois et pour revendiquer la création d'emplois de titulaires.

De plus, en cette période de crise, les missions de la DGFIP doivent plus que jamais être renforcées pour répondre aux besoins de la société et assurer un bon fonctionnement de l'Etat.

De même, il est nécessaire d'agir pour inverser la spirale de la dégradation brutale et inquiétante des conditions de vie au travail.

Et en matière de rémunération, la rigueur et l'injustice doivent cesser !

Toutes ces revendications sont détaillées dans la plate-forme revendicative unitaire du 5 janvier 2012.

JEUDI 2 FÉVRIER 2012, GRÈVE NATIONALE À LA DGFIP

Courant janvier, toutes les directions vont convoquer les Comités Techniques sur les suppressions d'emplois. Pour 2012, ce sont près de 2500 emplois qui vont encore être détruit. C'est le moment idéal pour nous lancer dans une mobilisation afin d'obtenir l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois.

D'une part, le fallacieux prétexte de la lutte contre les déficits ne peut plus être utilisé : Un rapport parlementaire (Eckert/Cornut Gentille) affirme que « *le coût des heures supplémentaires pourrait être supérieur aux économies réalisées par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux* ».

D'autre part, les conséquences de 10 ans de suppressions d'emplois sur les conditions et les charges de travail sont de plus en plus insupportables. Sur l'exercice des missions, le résultat de cette politique est désastreux.

Enfin, en cette période de campagne électorale, nous devons réagir vite et fort face aux expressions politiques qui continuent à désigner la DGFIP comme un réservoir d'emplois à supprimer.

FACE À LA GRAVITÉ DE LA SITUATION, IL FAUT AGIR !

Les organisations syndicales Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, CGT Finances Publiques, FO-DGFIP, CFTC Finances Publiques et UNSA Finances Publiques appellent les agents à :

- ♦ **Se réunir partout pour débattre et porter la plate-forme revendicative unitaire du 5 janvier 2012,**
- ♦ **Se rassembler et agir collectivement à l'occasion des Comités Techniques Locaux,**
- ♦ **Se mettre massivement en grève à la DGFIP le jeudi 2 février 2012.**

Le 10 janvier 2012